

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: FOURMIS POUDRAGE

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2017-0084

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0018829-0001

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

FOURMIS POUDRAGE
FORMINIX POUDRAGE
CITIN POUDRE ANTI FOURMIS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	BAYER S.A.S
	Adresse	16 rue Jean-Marie Leclair CS90106 69266 LYON CEDEX 09 France
Numéro de l'autorisation	FR-2017-0084 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0018829-0001	
Date de l'autorisation	11/06/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	07/09/2027	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	BAYER S.A.S. BAYER CROPSCIENCE, ENVIRONMENTAL SCIENCE DIVISION
Adresse du fabricant	16 RUE JEAN-MARIE LECLAIR CS 90106 69266 LYON CEDEX 09 France
Emplacement des sites de fabrication	BAYER CROPSCIENCE S.L. QUART DE POBLET, AVDA. COMARQUES DEL PAIS VALENCIA 267 E 46930 QUART DE POBLET, VALENCE Espagne
	SBM FORMULATION, ZI AVENUE JEAN FOUCAULT CS621 34535 BEZIERS France
	BAYER TÜRK KIMYA SAN. LTD. STI., BAYER CROPSCIENCE, BARIS MAHALLESİ, ANIBAL CADDESİ NO.1 TR 41410 GEBZE Turquie
	BAYER AG DIVISION CROP SCIENCE, 1 AVENUE EDOUARD HERRIOT - LIMAS - BP 442 69656 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE France
	BAYER AG INDUSTRIEPARK HÖCHST (GEBÄUDE K 607) 65926 FRANKFURT Allemagne
	SCHIRM GMBH, NIEDERLASSUNG WOLFENBÜTTEL, WENDESSENER STRASSE 11C 38300 WOLFENBÜTTEL Allemagne
	PHYTEUROP S.A., ZI DE LA GRANDE CHAMPAGNE 49260 MONTREUIL-BELLAY FRANCE France
SCHIRM GMBH, DIESELSTRASSE 885107 BAAR-EBENHAUSEN Allemagne	

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	24 - Deltaméthrine
Nom du fabricant	BAYER S.A.S. BAYER CROPSCIENCE, ENVIRONMENTAL SCIENCE DIVISION
Adresse du fabricant	ALFRED-NOBEL-STRASSE 50 40789 MONHEIM AM RHEIN Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	BAYER VAPI PVT. LTD, PLOT NO. 306/3, II PHASE 396195 GIDC, VAPI Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	Substance active	52918-63-5	258-256-6	0,05

2.2. Type de formulation

DP - Poudre pour poudrage

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application sur les fourmis par les non professionnels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Lasius niger
Nom commun: Fourmi noire des jardins
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Nom scientifique: Lasius niger
Nom commun: Fourmi noire des jardins
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Domaine d'utilisation	Extérieur Autour des bâtiments.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Appliquer par pulvérisation aux entrées de nids et/ou dans les fissures et crevasses où les fourmis sont visibles.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 2 g par entrée de nid Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 2 g par entrée de nid. Réappliquer une seule fois si nécessaire au bout de 2-3 semaines.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en plastique en polyéthylène haute densité (HDPE) : de 100 à 400 g. Bouteille avec bouchon étanche et plaque de diffusion.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application sur les insectes rampants par les non professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Insectes rampants dont les blattes Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Insectes rampants dont les blattes Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Lépismes Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Lépismes Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Cloportes Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Cloportes Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p>
Domaine d'utilisation	Extérieur Autour des bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Application par pulvérisation dans les petits espaces confinés (sous les pots de fleurs, matériels de jardins, planchers, ...).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 2 g de produit pour 100 cm ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 2 g de produit pour 100 cm ² . Ne pas dépasser 4 g de produit par cachette.

	Effet résiduel jusqu'à 6 semaines. L'effet résiduel peut toutefois dépendre de la nature de la surface traitée.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en plastique en polypropylène haute densité (HDPE) de 100 à 400 g. Bouteille avec bouchon étanche et plaque de diffusion.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.
- Autour des bâtiments, appliquer le produit uniquement dans des espaces protégés et confinés où les insectes circulent et se cachent (fissures et crevasses, sous les pots de fleurs, matériels de jardins, planchers, ...).
- Ne pas laver les surfaces traitées jusqu'à la fin du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Tenir hors de portée des enfants.
- Ne pas appliquer le produit directement ou à proximité des denrées ou boissons destinées à la consommation humaine et à l'alimentation des animaux de rente ni sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux, les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.
- Le produit doit être appliqué de manière à ce que les enfants, les animaux domestiques, les aliments ou les aliments pour animaux ne soient pas en contact avec le produit.
- Empêcher l'accès aux zones traitées aux enfants et aux animaux pendant et après le traitement.
- Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.
- Le produit ne doit pas être appliqué sous la pluie ou quand un épisode de pluie est prévu moins de 24 h après le traitement.
- Lors d'une utilisation autour des bâtiments, si la zone traitée est connectée à un réseau de collecte des eaux de pluie (égouts), appliquer uniquement dans des zones qui ne risquent pas d'être mouillées ou inondées, i.e. protégées de la pluie, des eaux de lavage, des inondations.
- Ne pas appliquer à proximité d'étangs ou autres plans d'eau.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Des sensations cutanées peuvent apparaître (picotements, brûlures) sur le visage ou les muqueuses. Ces sensations sont sans gravité et de nature transitoire (maximum 24h).
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette dans la mesure du possible).
- Généralités : enlever les vêtements contaminés immédiatement et les éliminer en toute sécurité.
- Inhalation : déplacer le patient à l'air frais et le garder au repos. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
- Ingestion : appelez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- Contact avec la peau : laver abondamment avec beaucoup de savon et de l'eau pendant environ 15 minutes. Appeler un médecin si l'irritation se développe et persiste.
- Contact avec les yeux : tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage de 3 ans.
- Garder les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil.
- Conserver dans le contenant d'origine.
- Protéger du gel.

6. Autres informations

-